

# Cinéma : la production indépendante fragilisée

Le sous-financement et la sous-exposition des films obligent les producteurs à prendre plus de risques

**U**n moment un peu vertigineux : la productrice de cinéma Didar Domehri (Maneki Films) qualifie ainsi sa décision de commencer le tournage du film *Les Filles du soleil* d'Eva Husson qui traite d'un sujet ardu – des soldats kurdes en lutte contre les extrémistes – alors que son budget (près de 4 millions d'euros) n'était pas bouclé. « On a pris le risque de partir en tournage en Géorgie », dit-elle. Bonnes nouvelles : Eurimages a apporté la somme manquante et ce long-métrage figure dans la Sélection officielle du Festival de Cannes, qui démarre mardi 8 mai.

L'obligation de prendre davantage de risques devient la norme chez bon nombre de producteurs indépendants, non affiliés à un groupe télévisuel ou d'exploitation. « L'image du producteur qui roule en Porsche et fume le cigare est révolue, affirme Xavier Rigault, vice-président de l'Union des producteurs de cinéma. Ils ont plus de mal à boucler les financements des films et y apportent souvent les frais généraux de leur société de production et leurs salaires. Ils vivent du fonds de soutien généré par les films qu'ils ont précédemment produits. »

## Malaise financier

« On est dans un pic d'angoisse », lance, plus alarmiste, Marie Masmonteil, la vice-présidente du Syndicat des producteurs indépendants. Un malaise que constate aussi Anne Flamant, directrice du département cinéma et audiovisuel de la banque Neulize OBC. « En vingt ans, jamais la production indépendante n'a connu une telle situation de fragilité », observe-t-elle, ajoutant que cet état s'est dégradé depuis un an et demi.

Pourtant, le Centre national du cinéma a publié en mars un état des lieux flatteur, avec 222 films français produits en 2017, marqué par beaucoup de nouveaux-nés, avec 72 premiers films et 40 deuxièmes films. Les investissements dans ces longs-métrages estimés à 1,08 milliard d'euros ont chuté de 10 %, en raison du budget colossal de *Valérian et la cité des mille planètes* de Luc Besson qui avait gonflé les statistiques de 2016.

Une bonne santé en trompe-l'œil ? Même si le secteur reste de loin le mieux loti d'Europe, Didier Duverger, dirigeant de Natrix Coficiné, ne cache pas les

## « De plus en plus de films n'arrivent plus à voir le jour »

MICHAËL GENTILE  
producteur

nouvelles fragilités de la production, entre sous-financement et sous-exploitation des films en salle. « Aujourd'hui, deux tiers des films ne peuvent faire face à aucun imprévu », explique-t-il. Phénomène récent, « certains producteurs préfèrent prendre le risque de garder des droits et ne plus les confier à un distributeur ».

Pour Serge Hayat, président des Sofica Cinémage, des fonds d'investissement défiscalisés dans le cinéma : « Arriver à réunir 80 % à 100 % du budget d'un film a longtemps été la norme en France, ça le reste à peu près uniquement parce que les budgets ont diminué. » Leur devis moyen a chuté en dix ans, passant de 6,4 millions à 4,9 millions d'euros. Cette tension chez les producteurs, il la voit aussi : « Jamais je n'ai dû faire face à autant de contentieux ni à autant de producteurs qui viennent me voir pour étaler un échec financier. »

S'il a bouclé un budget de 3 millions d'euros, Michaël Gentile, producteur de *Joueurs* de Marie Monge, sélectionné à la Quinzaine des réalisateurs, a imposé pour partie aux techniciens et à la réalisatrice un intéressement aux résultats du film en salle et non un salaire. Or, « sauf pour dix films chaque année, la recette salles qui revient au producteur est nulle », prévient M. Rigault.

D'où vient ce malaise financier ? « Un chiffre à lui seul fait peur : Canal+ prêchait des films pour 170 millions d'euros en 2012, et l'an dernier pour 114 millions », explique M<sup>me</sup> Masmonteil. Principal banquier du cinéma français, la chaîne cryptée, dont les obligations d'investissements et de achats dans le septième art sont liées à son chiffre d'affaires, a vu

fondre le nombre de ses abonnés au fil des années.

« Les télévisions ont considérablement modifié leurs pré-achats », constate M. Hayat. TF1 et M6 se focalisent sur les comédies qui affichent des acteurs connus. Ebranlé par la concurrence féroce des séries, le cinéma n'est plus un produit d'appel pour le

petit écran. Et les autres sources de financement espérées, comme les fonds d'investissement, très utilisés aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, n'ont pas suivi, souligne M<sup>me</sup> Flamant. Ni la relève de Netflix, géant de la vidéo en streaming, d'Amazon ou d'Altice. L'unique rayon de soleil est venu du crédit d'impôt cinéma, qui permet de desserrer un peu l'étau.

## « Le monde s'ubérise »

Si la distribution indépendante traverse une zone de fragilité, la production subit, par effet de domino, désormais le même sort. La convention collective coûte cher aux producteurs. Et la menace de faillite des entreprises les plus vulnérables se profile. Une poignée d'entre elles a été placée en procédure de sauvegarde, comme récemment celles de Thomas Langmann. Europa Corp cherche un repreneur et des discussions ont été entamées avec Netflix.

« Depuis trente ans, j'ai fait des films qui ont eu du mal à se financer », indique Christophe Rossi-

## « Trois semaines en salle aujourd'hui, c'est Matusalem »

CHRISTOPHE ROSSIGNON  
producteur

gnon, à la tête de Nord-Ouest Films, producteur d'*En guerre* de Stéphane Brizé, en Sélection officielle à Cannes. « Faire du cinéma d'auteur devient plus difficile », constate-t-il. Comme tous ses confrères. « De plus en plus de films n'arrivent plus à voir le jour », confirme M. Gentile.

Problème d'embouteillage en

salle ? « Depuis quinze ans, les entrées françaises n'ont pas augmenté, mais le nombre de films français produits a explosé de 50 % », rappelle M. Duverger. M. Rossignon déplore aussi que, « parmi les 210 millions de spectateurs dans les salles, on compte de moins en moins de jeunes et d'adultes. Sans doute parce que le monde change, s'ubérise. Et que beaucoup de gens préfèrent rester dans leur canapé à regarder des séries ou des films piratés ».

Les films font une apparition de plus en plus fugitive en salle. « Trois semaines aujourd'hui, c'est Matusalem ! », moque-t-il. « Aujourd'hui, 80 % des recettes en salle sont faites en moins d'un mois », précise Carole Scotta, productrice et distributrice chez Haut et Court. Or, une centaine de films n'arrivent pas à générer plus de 10 000 entrées en salle.

A la question récurrente : « Y a-t-il trop de films ? », chaque producteur défendra légitimement les siens. Mais seuls quelques rares films d'auteurs – souvent loués par la critique et primés dans un grand festival – s'imposent en salle. Comme *Jusqu'à la garde* de Xavier Legrand, *Petit paysan* d'Hubert Charuel ou *120 battements par minute* de Robin Campillo l'an dernier. « C'est la roulette russe, avec un succès seulement sur dix films », prévient Marie Masmonteil. ■

NICOLE VULSER

## LES CHIFFRES

300

C'est le nombre de films produits et agréés par le Centre national du cinéma (CNC) en 2017 (dont 222 films d'initiative française), contre 240 (dont 196 films d'initiative française) en 2008.

1,37 MILLIARD

C'est, en euros, le montant total des investissements dans les longs-métrages en 2017, dont 1,08 milliard pour les films français, contre 1,49 milliard d'euros en 2008 (dont 1,26 milliard pour les films français), selon le CNC.

# Les producteurs réclament plus de transparence aux exploitants

Parmi les multiples points de friction figurent les cartes d'accès illimité aux salles et la question des bandes-annonces

Face à l'insolente santé des grands circuits de salles de cinéma, les griefs des producteurs et des distributeurs se multiplient, même si bien peu s'avisent de leur dire en face. D'autant moins que les exploitants ont un droit de vie ou de mort sur les films, puisqu'ils choisissent tous les lundis matin de garder un long-métrage en salle ou d'abrèger sa carrière, si le public n'est pas au rendez-vous. Les propriétaires de multiplexes ont beau jeu de rappeler qu'ils se sont engagés à sanctuariser un certain nombre de séances lors des quinze premiers jours suivant la sortie. Mais producteurs et distributeurs considèrent que les exploitants n'en font pas assez pour les films les plus exigeants et les diffusent en une seule semaine, dans de toutes petites salles ou à des horaires peu attractifs.

L'un des points récurrents de friction concerne les cartes illimi-

tées. UGC vient en effet de baisser de 2 euros par mois pendant un an le prix d'UGC illimité. La filière s'agace de cette mesure prise sans concertation, qui aboutit à une baisse de la base de rémunération des ayants droit.

## Le filon des bandes-annonces

Tous les syndicats professionnels fustigent également la suppression, en mai 2017, de la commission d'agrément des formules d'accès illimité au cinéma par le Centre national du cinéma (CNC). « Ces cartes ont créé de l'opacité et des distorsions sur le partage de la valeur : le taux de consommation des films par leurs détenteurs n'est pas divulgué. Ces cartes existent depuis dix-huit ans. Leur prix a augmenté de près de 33 % pendant cette période, alors que la part qui revient aux producteurs n'a crû que de 1 % », déplore Xavier Rigault, vice-président de l'Union des producteurs de cinéma (UPC).

Il en appelle à « *davantage de solidarité des exploitants avec la filière* » et demande au CNC et au gouvernement de réguler enfin ces cartes illimitées.

La question des bandes-annonces fait aussi grincer les dents. La plupart sont gratuites, mais pas toutes. La concurrence fait rage entre les 750 films sortis en salle en 2017, si bien que les distribu-

## « Les gros exploitants de salles de cinéma ont adopté les mêmes méthodes que les hypermarchés »

XAVIER RIGAUT

vice-président de l'Union des producteurs de cinéma

teurs – payés par les producteurs – dépensent parfois des sommes colossales en spots payants pour accroître la notoriété d'un film. « En dix ans, le nombre de films français a augmenté de 50 %, celui des séances de 25 % et celui d'écrans de 10 % », détaille Marc-Olivier Sebbag, délégué général de la Fédération nationale des cinémas français (FNCF). Difficile donc de faire exister un film dans une telle profusion.

Or, les bandes-annonces constituent un filon pour les exploitants, puisqu'elles atteignent souvent plus de la moitié des recettes publicitaires en salle, précise Frédéric Brillion, le nouveau président de l'UPC. « En moyenne, un film français réalise 200 000 entrées, tandis que les bandes-annonces Gold, les plus chères, représentent l'équivalent de 160 000 entrées », détaille-t-il. Le décret du 7 avril – qui oblige désormais les

salles de plus de six écrans à faire la promotion gratuite de tous les films à venir – ne devrait régler qu'une partie du problème.

Xavier Rigault considère que « les gros exploitants de salles de cinéma ont adopté les mêmes méthodes que les hypermarchés ». C'est peu de dire que les gros groupes d'exploitation font des envieux. Depuis des années, des voix s'élèvent pour imposer une nouvelle taxe sur la diversification dans la confiserie et le popcorn, une manne pour les multiplexes. Mais une telle proposition n'a pas de limites : pourquoi, dans ce cas, ne pas taxer aussi les parkings des cinémas ? D'autres souhaiteraient que les recettes publicitaires des salles financent enfin la création du septième art.

M. Sebbag leur répond que « les salles sont déjà taxées à hauteur de 10,72 % du prix du billet, ce qui rapporte 150 millions d'euros par an au budget cinéma du CNC. Un

taux deux à cinq fois plus élevé que celui pratiqué pour les chaînes en clair (5 %), la vidéo, la vidéo à la demande et bientôt de la SVOD (2 %) ». Une fois déduite cette taxe, la moitié du prix des tickets est reversée par l'exploitant aux ayants droit.

Enfin, dans le domaine de la technologie, depuis 2010, les distributeurs ont dû cofinancer le passage des salles françaises au tout-numérique : les exploitants ont acheté les projecteurs tandis que les distributeurs payent 460 euros par salle pour la copie numérique (avant, la copie argentique leur coûtait 1 000 euros) jusqu'à ce que le matériel soit amorti, au plus tard en 2021. Une transition estimée à 350 millions d'euros pour les distributeurs. Ils ont obtenu de haute lutte l'assurance que le renouvellement du parc serait payé par les salles. Petite consolation. ■

N. V.